



Commonwealth

Le Conseil d'entreprise et d'investissement fait une promesse au Togo

Apia, la capitale des Îles Samoa dans l'océan pacifique, abrite cette semaine le Sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth (CHOGM 2024). La Première ministre Victoire Tomégah-Dogbé prend part aux travaux au nom du chef de l'État Faure Gnassingbé. Jeudi dernier, la cheffe du gouvernement ...



PAGE 5

PUBLIREPORTAGE



Automobile au Togo

CONSORTIUM SAPY offre les voitures JETOUR à 0% sur partenariat avec ECOBANK TOGO

Le rêve de s'offrir une voiture haut de gamme et rembourser à 0%, est désormais une réalité au Togo, grâce à CONSORTIUM SAPY SA. Cette prestigieuse entreprise spécialisée dans la vente des voitures de marque JETOUR, a noué un partenariat ...

PAGE 4

MEDIAS



Corruption

La Haplucia passe à une autre phase de son combat médiatique

Hier à Lomé, la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Haplucia) a lancé un concours national pour primer les meilleures productions médiatiques sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Le thème du concours est ...

PAGE 11

RSE

Jeu « Miayi School »

Togocom offre une bourse d'études d'un million de francs CFA

Le groupe Togocom a tenu le 18 octobre 2024 à son siège à Lomé, la quatrième cérémonie de remise de prix aux gagnants de son jeu « Miayi School ». La bourse ...

PAGE 8



Sécurité mondiale

Les médias doivent-ils donner la parole aux terroristes ?

La question mérite d'être posée parce que l'on commence sérieusement à se perdre dans cette guerre médiatique à peine voilée. Des médias occidentaux dont Radio France internationale (RFI) et France 24 n'ont plus aucune limite dans leur quête de l'information. Face au terrorisme, jusqu'où doit ...

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Cinq communes bientôt dotées d'une politique de gestion des déchets au Togo

Les communes Zio 1, Ogou 1, Tchaoudjo 1, Kozah 1 et Tône 1 vont bientôt disposer d'une politique de gestion des déchets. Le sujet était au cœur de la 2ème réunion du comité technique du projet de gestion des déchets au Togo (GEDEC Togo), tenue le mardi 22 octobre à Lomé.

De façon concrète, il s'agira d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies adaptées à chaque commune pour faciliter la collecte, le traitement et le recyclage des déchets. Cela inclut la sensibilisation des populations à l'importance de la gestion des déchets et à la promotion de comportements écoresponsables.

D'ici à la fin de l'année, chaque commune devrait adopter sa politique locale de gestion des déchets. L'objectif à terme est d'améliorer le cadre de vie de plus de 750.000 habitants.

"Nous allons accompagner les communes dans le déploiement de leurs politiques communales et effectuer le suivi-évaluation, les révisions et les ajustements nécessaires après un an", a indiqué Laure Kuhn Bruma, cheffe de projet GEDEC Togo.

Lancé en 2023, le projet GEDEC Togo vise à appuyer les collectivités territoriales dans la gestion durable des déchets. Il est financé par l'Union européenne, à hauteur de 4,2 millions d'euros, soit plus de 3 milliards FCFA. En juin dernier, l'initiative a permis la mise en place d'un centre communal de traitement pour l'assainissement de la commune Tchaoudjo 1.



	SOMMAIRE	<p>Energie Le projet Electrification de 20.000 villages en Afrique de l'Ouest chemine vers sa concrétisation</p>  <p>P 5</p>	<p>Agriculture Evolution de la filière soja au Togo</p>  <p>P 6&7</p>	<p>Cancers Qu'est-ce qui guide l'élaboration du protocole de soins ?</p>  <p>P 10</p>
---	-----------------	--	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Dodji Ahoun : « je note un impact positif dans l'amélioration de mes conditions de vie »

Dans ce nouveau numéro de "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin nous conduit dans la région des plateaux pour partager les témoignages de Monsieur Dodji AHOUN, Bénéficiaire du Produit Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF). Plusieurs années après l'obtention de ce crédit adapté au monde agricole, Dodji nous confie que ses activités maraîchères ont pris une autre tournure. Reportage...

A takpamé, Région des plateaux. Après une dizaine de minutes sur une piste bordée d'herbes géantes, dans le quartier Agbonou, nous arrivons sur une superficie cultivable de plus d'un hectare. Nous y rencontrons un groupe d'une dizaine de personnes acharnés à leurs activités quotidiennes. Dodji AHOUN, la trentaine, bénéficiaire du Produit AGRISEF est le propriétaire du champ. "Je suis dans ma deuxième année où je bénéficie du Produit Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF). De par le passé, j'étais obligé de travailler pour les autres car je n'avais pas assez de moyens pour pouvoir moi-même avoir une superficie et la mettre en valeur. Mais depuis que j'ai obtenu le crédit AGRISEF et comme vous le voyez vous-même, je suis maître de mon activité et je prends mon destin en main. Les affirmations de notre interlocuteur confirment bien l'étendue de ses

superficies cultivables où nous apercevons des cultures de légumes, de tomate, de choux et de haricot verts... " Depuis que j'ai eu accès au Produit AGRISEF, personnellement en termes de retombées, je note un impact positif dans l'amélioration de mes conditions de travail ainsi que de nos conditions de vie, ma famille et moi. De par le passé, je n'avais pas de moyens pour me prendre en charge. Maintenant, peu importe le problème auquel je fais face, qu'il soit sanitaire ou alimentaire, ou relatif à la scolarité de mes enfants, quand je n'ai pas encore vendu les légumes, je peux au moins vendre les tomates ou les choux pour faire face à toutes mes difficultés. Je remercie donc l'Etat ainsi que le FNFI qui mettent tout en œuvre pour rapprocher les services financiers des groupes les plus vulnérables". Notre agriculteur expérimenté n'ignore pas

que la chaîne de l'inclusion financière rime avec remboursement à temps du microcrédit. Et pour lui, pour peu qu'on soit de bonne foi, et que l'on ait bien assimilé la formation en gestion de crédit, la question de remboursement ne devrait plus se poser. « Personnellement, je me suis bien organisé et je n'éprouve pas de difficultés en ce qui concerne les remboursements de crédits. Je suis conscient que c'est un microcrédit et qu'il ne s'agit pas d'un don. Et les nombreuses campagnes d'information et de communication que font régulièrement le FNFI et les PSF partenaires contribuent à ce que nous remboursions dans les délais. » La finance pour tous, l'initiative a gagné déjà beaucoup de ménages et stimulé l'esprit d'entrepreneuriat dans plusieurs secteurs d'activités et les effets induits se mesurent



Dodji Ahoun

positivement partout dans les cinq régions du pays. Les organisations paysannes, les chambres de métiers et les associations coopératives sont mises à contribution pour la pérennisation des effets positifs. Avec les nouveaux produits autres

que les crédits, le FNFI devait augmenter le nombre de ses bénéficiaires. Avec les chantiers de l'éducation financière et du mobile Banking, plusieurs autres bénéficiaires rejoindront le portefeuille du FNFI.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo
Edy Alley
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Sécurité mondiale

Les médias doivent-ils donner la parole aux terroristes ?

La question mérite d'être posée parce que l'on commence sérieusement à se perdre dans cette guerre médiatique à peine voilée. Des médias occidentaux dont Radio France internationale (RFI) et France 24 n'ont plus aucune limite dans leur quête de l'information. Face au terrorisme, jusqu'où doit-on aller dans le respect du droit à l'information, et du devoir d'informer ? Un média peut-il offrir une tribune à un terroriste qui assume clairement ses actes ?

Selon le dictionnaire français, le terrorisme est « l'emploi de la terreur à des fins idéologiques, politiques ou religieuses ». Aucun Etat n'est à l'abri du terrorisme, tous les dirigeants affirment être engagés contre le phénomène. Cela veut dire que l'on ne doit pas permettre aux idéologies terroristes de se propager. Les médias sont aujourd'hui le canal par excellence de diffusion des idées. Le rôle des médias est d'éduquer, de sensibiliser et d'informer. Le média a pour vocation de bâtir, et non de détruire.

Un média ne doit pas accepter d'être au service de la déstabilisation. Donc, un média ne peut pas donner la parole au terrorisme, puisque le terrorisme est unanimement condamné par tous. Y a-t-il un dirigeant au monde qui soutient le terrorisme ? Alors, qu'il se fasse connaître comme l'ennemi des peuples du monde entier, et que cela soit retenu comme tel par l'histoire. Mais, même si des dirigeants ne s'affichent pas ouvertement comme soutiens du terrorisme, en autorisant des médias installés sur leurs sols, pire, des médias d'Etat à offrir une tribune à la propagande terroriste, ils se constituent automatiquement soutiens du terrorisme. Oui à la confraternité, mais, non aux dérives criminelles; et il est plus que temps que les médias

africains dont Togo Matin fassent un cours d'éthique et de déontologie à France 24, RFI, etc...

Cela fait un bon moment que Wassim Nasr, un journaliste de France 24 qui se fait passer pour un spécialiste des groupes armés terroristes, affirme détenir des informations recueillies auprès de ces terroristes qui endeuillent le continent africain ; et il ne se prive pas de les rendre publiques avec la bénédiction de sa rédaction et de l'Etat français. Avec tous les problèmes sociaux qui minent ce monde, ce journaliste et son média n'ont rien trouvé à faire que d'aider des terroristes à fêter les bains de sang et les viols qu'ils commettent tous les jours ?

Récemment, la ville de Bamako au Mali a subi une attaque terroriste. Pendant que les Forces armées maliennes (FAMA) combattaient l'ennemi, Wassim Nasr et ses patrons faisaient l'éloge des soit disant conquêtes des terroristes. C'est cela le journalisme que l'on veut enseigner au 21ème siècle ? Le journalisme est au service de la société, de l'humanité, de son intégrité ; et non au service de la barbarie et des causes funestes. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont décidé d'ouvrir des enquêtes contre Wassim Nasr. L'on en était là lorsqu'il récidive en rendant publics à travers

les médias cités plus haut, des extraits d'une interview accordée à Amadou Kouffa, chef de la Katiba Macina du JNIM, lié à al-Qaïda. RFI affirme ne pas publier l'intégralité de l'interview pour ne pas faire la propagande terroriste. Mais, le seul fait d'avoir accepté de publier certains propos de ce bandit armé, c'est faire le jeu du terrorisme.

Ce chef du JNIM affirme être prêt à négocier avec l'Alliance des Etats du Sahel (AES), mais sur la base de la charia. Et un média financé par un pays qui défend énergiquement la laïcité

France 24 avant de se faire convoquer devant la Haute autorité de l'audiovisuelle et de la communauté (Haac) par l'ambassadeur de France au Togo, Augustin Favereau. Les pays africains dans leur grande majorité, notamment ceux du Sahel et d'Afrique de l'Ouest ont choisi la laïcité (la liberté de religion est admise), et cela n'est pas prêt de changer parce que des individus armés, des voyous, des trafiquants de tous genres veulent imposer leurs lois diaboliques aux autres. Les musulmans vivent en paix avec les autres confessions

journalière au décompte macabre sur les médias occidentaux. Ce n'est pas en relayant la propagande terroriste que le problème sera résolu. RFI et France 24 n'ont fait que ça pendant plus de dix ans au Sahel avec des correspondants comme Serge Daniel, et la situation n'a fait que s'aggraver au point de toucher aujourd'hui le Golfe de Guinée.

Et quand un terroriste passe par le média d'un Etat pour menacer d'autres Etats, cela est très grave ; c'est de la provocation. La France n'acceptera jamais que la Télévision togolaise (TVT) ou un autre média africain fasse la même chose envers elle. Pourtant, le chef du JNIM est passé par des médias français pour mettre en garde les pays du Golfe de Guinée dont le Togo. Inutile de rappeler que les Africains sont déjà assez remontés contre la France et ses médias.

Les rivalités géopolitiques entre la France et ses alliés occidentaux d'une part, et la Russie et ses alliés d'autre part, n'intéressent guère les Africains. Des pays africains ont choisi de tourner le dos aux Français pour se tourner vers les Russes, et il faut respecter ce choix, conformément au droit international. Si la France souhaite utiliser ses médias pour régler des comptes à la Russie, qu'elle le fasse sans nuire aux populations africaines et à leurs intérêts. Le Togo, le Golfe de Guinée et l'Afrique toute entière disent non à ce terrorisme médiatique.

La rédaction



se permet de passer cette information. Au moment des attentats de Charlie Hebdo et du Bataclan en France, si des médias africains étaient en contact avec les terroristes, relayant leurs messages, pendant que les Forces de défense et de sécurité (FDS) s'efforçaient de protéger les Français au prix de leurs vies, cela aurait-il fait plaisir aux autorités françaises ?

Pour information, la chaîne togolaise d'obédience panafricaine, New Word TV n'a pas fait autant que RFI et

religieuses. Il n'y a que ces fils du diable qui se trompent en se faisant passer pour des élus, missionnés par Allah. Au Togo, les autorités togolaises ont refusé de communiquer sur les bilans des attaques terroristes pour ne pas faire le jeu des terroristes qui sont constamment à la recherche de cette tribune.

Mais, en y réfléchissant, n'est-ce pas mieux ? Les mauvaises informations ne sont-elles pas assez suffisantes pour en rajouter ? Les Africains sont fatigués d'assister à longueur de

Commonwealth

Le Conseil d'entreprise et d'investissement fait une promesse au Togo

Apia, la capitale des Îles Samoa dans l'océan pacifique, abrite cette semaine le Sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth (CHOGM 2024). La Première ministre Victoire Tomégah-Dogbé prend part aux travaux au nom du chef de l'État Faure Gnassingbé. Jeudi dernier, la cheffe du gouvernement a eu une rencontre bilatérale avec une délégation du Conseil d'entreprise et d'investissement du Commonwealth.

La Première ministre a, dans une présentation succincte, relevé les différentes opportunités d'affaires qu'offre le Togo à ce vaste marché que constitue le Commonwealth. Le Togo, de par sa position géographique, constitue un hub logistique important que les États membres du Commonwealth comptent mettre à profit à travers des investissements à venir. La délégation de l'institution anglophone était conduite par le président du Conseil d'entreprise et d'investissement du Commonwealth, Lord Jonathan Marland, assisté

de son vice-président Lord Swire. Ce dernier a félicité le Togo pour l'amélioration de son climat des affaires qui fait du pays un partenaire stratégique du Commonwealth.

« Je voudrais saisir cette opportunité pour remercier le président de la République togolaise et madame la Première ministre qui a pris part à cette rencontre bilatérale. Le Togo est un marché très attractif dans la sous-région et à cet égard, il se présente comme un partenaire stratégique du Commonwealth. Nous avons actuellement

un programme pour accompagner le Togo dans plusieurs secteurs clés. C'est une opportunité à saisir et nous commençons dès décembre prochain par une table ronde des investisseurs sur le Togo », a déclaré Pride Azefor, directeur du Commerce et des Investissements du Conseil d'entreprise et d'investissement du Commonwealth.

Pour le Pride Azefor, la table ronde des investisseurs sur le Togo doit se tenir d'ici décembre à Londres au siège de l'institution qui devient ainsi l'ambadrice de la destination Togo. Les réformes opérées par le Togo pour rendre le pays attractif ont été également saluées par le Commonwealth.

« Nous avons pu toucher

du doigt les réalités des réformes qui ont été réalisées au Togo. Notre vice-président avait fait une remarque en disant



Victoire Tomégah-Dogbé

qu'après la présentation de moins de 30 mn par madame le Premier ministre, il a compris tout ce qui se passait au Togo. Cela veut dire que ces réformes ne sont pas seulement sur papier, mais leurs impacts sont visibles sur le terrain. Le parc industriel d'Adetikopé qui présente

des infrastructures que les investisseurs recherchent, notamment, les magasins de stockage, est un site qui a une autonomie en énergie. Il y a aussi le Port de Lomé qui est gigantesque, et est parmi les cinq meilleurs ports du continent. Pour nous, ce sont des atouts que nous voulons présenter aux investisseurs au sein du Commonwealth et en tant que nouveau pays membre, nous pensons aider le Togo », a confié Cham Etienne Bama, Responsable Cameroun, Gabon et Togo au Conseil d'entreprise et d'investissement du Commonwealth.

La cérémonie d'ouverture du CHOGM 2024 se tient ce vendredi 25 octobre 2024 sous la présidence du Roi Charles III d'Angleterre.

TM

Automobile au Togo

CONSORTIUM SAPY offre les voitures JETOUR à 0% sur partenariat avec ECOBANK TOGO

Le rêve de s'offrir une voiture haut de gamme et rembourser à 0%, est désormais une réalité au Togo, grâce à CONSORTIUM SAPY SA. Cette prestigieuse entreprise spécialisée dans la vente des voitures de marque JETOUR, a noué un partenariat avec ECOBANK TOGO. Les contours dudit partenariat ont été rendus publics, le mercredi 23 octobre 2024, par les responsables des deux entités, au siège de CONSORTIUM SAPY à Lomé.

Beaucoup de salariés, de commerçants, entrepreneurs et PME/PMI, peinent à accéder à des solutions de financement adaptées. L'ingénieuse idée de CONSORTIUM SAPY, épousée par ECOBANK TOGO, vient répondre à la nécessité d'encourager l'achat de véhicules neufs à des coûts abordables, aussi bien pour les personnes physiques que pour les personnes morales.

Cette offre facilite l'acquisition de véhicules neufs pour les particuliers et les entreprises, échelonnée sur quatre ans, remboursable à 0% pour les 12 premiers mois et à partir du 3% pour les trois prochaines années.

« Le partenariat que nous lançons s'inscrit dans le cadre de la vision du Groupe qui est d'offrir à ses clients des produits et services financiers pratiques, accessibles et fiables aussi bien sur le plan local que sur le plan régional. En contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations et au développement des entreprises, nous confirmons notre responsabilité dans le financement de l'économie.

Cette offre vient apporter une alternative adéquate au besoin du marché s'agissant de l'acquisition de véhicules neufs. En permettant à toute personne, qu'elle soit physique ou morale de pouvoir acquérir le véhicule de son choix, nous faisons encore une fois preuve de proximité avec notre clientèle. Aussi voudrais-je saluer ici, l'engagement des hauts responsables de ECOBANK et toutes leurs équipes qui œuvrent à la concrétisation de ce partenariat au profit de la population togolaise », a déclaré lors de la conférence de presse, Vide N'ko Houmey, directeur administratif et financier de CONSORTIUM SAPY, représentant le directeur

général, Benjamin Samarou.

Les conditions à remplir pour saisir cette opportunité sont simples. « Le système d'acquisition est ouvert à tout le monde, qu'on soit client d'ECOBANK ou pas. Pour bénéficier de ce crédit, il suffit seulement de domicilier votre salaire dans le livre d'ECOBANK pour faciliter le prélèvement et fournir simplement le gage sur le véhicule », a expliqué le directeur commercial de la banque commerciale chez ECOBANK, Michel Gafan.

Le partenariat couvre toutes les gammes des voitures proposées par le CONSORTIUM SAPY SA, notamment la Dashing, la X70 Plus, la X90 Plus, la X50, la Traveller T2. D'après Messan Adodo Gogo, responsable commercial de CONSORTIUM SAPY, « Nous sommes engagés à mettre à votre disposition des modèles de haute technologie, adaptés à notre climat, pratiques, confortables, sécurisant et économiques. Connaissant la haute qualité de notre prestigieux partenaire ECOBANK, nous sommes convaincus qu'il ne ménagera aucun effort pour des traitements diligents des dossiers des bénéficiaires de cet Accord ».

Présent à la conférence de presse, Dieudonné Wila, ambassadeur de la marque JETOUR, est optimiste. « Je pense encore faire plus la promotion de cette marque. Ce produit à taux zéro qui vient d'être lancé, est une réponse plus que satisfaisante au besoin de financement automobile avec cette formule vraiment unique, nos modèles JETOUR sont encore plus accessibles à tous », a dit l'artiste togolais de la chanson.

CONSORTIUM SAPY SA. a vu le jour depuis 2018 et œuvrait essentiellement



Le présidium



Une vue des voitures JETOUR



Des responsables et Dieudonné Wila (1er de la gauche)

dans la location de véhicules et portait simplement pour nom SAPY. Cette ambition de faire mieux et plus ayant évolué, a permis de

devenir un consortium en 2022. D'autres branches d'activités comme l'hôtellerie et l'immobilier s'y sont ajoutées, sans

oublier la représentation exclusive de la marque de voiture JETOUR au Togo.

Attipoe Edem Kodjo

Aéroport de Lomé

L'AIGE enregistre une hausse de 6% du trafic passagers au 1er trimestre 2024

Au cours du 1er trimestre de l'année 2024, l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE) de Lomé a connu une augmentation significative de 6% du nombre de voyageurs, par rapport à la même période de l'année précédente. Cette croissance illustre la position stratégique de l'aéroport de Lomé en Afrique de l'Ouest, attestant sa position en tant que hub majeur en matière de transport aérien dans la région.



Aéroport de Lomé

325.709 passagers ont voyagé à travers la plateforme aéroportuaire au cours du 1er trimestre. Ce chiffre se démarque des 305.515 enregistrés au 1er trimestre de l'année précédente. Au total, 1,4 million de personnes ont transité par l'aéroport de Lomé en 2023, témoignant d'une augmentation significative par rapport aux 960.000 enregistrés en 2022. La récente augmentation de 6% du trafic aérien à l'aéroport de Lomé est principalement due à l'ouverture de

nouvelles liaisons aériennes. Depuis le début de l'année, 6 nouvelles lignes ont été inaugurées au départ de Lomé. Deux d'entre elles sont exploitées par Ethiopian Airlines et les 4 autres par Asky Airlines. Grâce à ces nouvelles destinations, l'AIGE dessert désormais 41 destinations à travers le monde, renforçant ainsi sa position en tant que hub régional en Afrique de l'Ouest.

De plus, en juin 2022, Ethiopian Airlines a marqué l'histoire en ouvrant la ligne directe entre Lomé

et Washington, offrant ainsi une opportunité sans précédent pour le Togo de renforcer ses liens économiques et touristiques avec les États-Unis. Cette liaison aérienne directe a considérablement simplifié les échanges entre les deux pays, ouvrant de nouvelles perspectives commerciales et touristiques. Cette expansion a permis à d'autres compagnies aériennes internationales de se joindre également à cette dynamique de croissance, augmentant

ainsi l'offre de vols vers des destinations stratégiques et renforçant la connectivité de la région avec le reste du monde. Ces statistiques témoignent du succès croissant de l'AIGE et la volonté des autorités togolaises de positionner cet aéroport comme un carrefour aérien stratégique dans la sous-région.

Quelques mois avant cette reprise des activités, le secteur du transport aérien a été durement touché par la crise de la Covid-19. Cette dernière a entraîné une chute spectaculaire de la fréquentation de l'aéroport de Lomé en 2020. Cette infortune a conduit le nombre de passagers à chuté de manière significative, atteignant seulement 460 000. Les mesures sanitaires strictes et la diminution générale des déplacements ont largement contribué à cette baisse drastique. Grâce à l'assouplissement des restrictions sanitaires et à la réouverture des frontières, l'aéroport a réussi à dynamiser son activité. Sa gestion efficace et une stratégie d'expansion bien pensée ont permis d'attirer de plus en plus de voyageurs. Les efforts ont payé puisque le nombre de passagers a

grimpé progressivement pour atteindre la barre des 1,4 million à la fin de l'année 2023.

A côté de ses initiatives, l'aéroport a également fait peau neuve. L'extension de l'aérogare en 2016 a permis à l'AIGE de s'adapter à la croissance du trafic, avec une capacité prévue d'accueil jusqu'à 2 millions de passagers par an d'ici 2025. En plus des travaux d'agrandissement, des améliorations ont été apportées aux services pour garantir une expérience encore plus agréable aux voyageurs. Notons également que l'augmentation du nombre de passagers à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE) a eu un impact très bénéfique sur le secteur touristique au Togo.

Selon les statistiques les plus récentes, quasiment un million de visiteurs ont choisi de découvrir les richesses de ce pays entre 2021 et 2022, contribuant ainsi à un revenu estimé à 25 milliards de francs CFA. Cette affluence touristique représente une opportunité majeure pour l'économie locale et pour le développement durable du pays.

E. Alley

Energie

Le projet Electrification de 20.000 villages en Afrique de l'Ouest chemine vers sa concrétisation

En vue d'améliorer le taux de desserte d'électrification, les représentants des différents ministères chargés de l'Energie en Afrique de l'Ouest échangent sur la mise en œuvre du Projet régional d'électrification de 20.000 villages (Prodel 20,000). L'objectif de cette réunion est de valider le rapport de collecte de données qui permettra de déterminer la faisabilité de ce projet ambitieux. Cet atelier s'est ouvert, ce mardi 22 octobre à Lomé.

Durant 3 jours, les ministres responsables de l'Energie au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédeao) se pencheront sur les données recueillies et élaboreront des recommandations de haut niveau. Ces recommandations constitueront le socle sur lequel sera construit un document de référence pour concrétiser le Prodel. D'après le représentant résident de la Cédeao au Togo, Barros Bacar Banjai, la phase de validation des données jouera un rôle

crucial dans le démarrage de la collecte des fonds et des ressources techniques auprès des partenaires internationaux. Cette initiative contribuera à améliorer l'accès à l'électricité dans les zones rurales de la région, et constitue un pas important vers le développement durable, ainsi que la réduction de la pauvreté.

De manière concrète, le Prodel 20.000 vise à électrifier 20.000 villages de la sous-région ouest-africaine d'ici à 2030. Concrètement, cette démarche repose sur

l'extension des réseaux électriques existants, ainsi que sur des systèmes d'électrification solaire autonomes. A ce jour, 15.291 villages ont été sélectionnés pour

prévus pour être électrifiés dans le cadre de ce projet ambitieux.

Le programme Prodel 20.000 s'inscrit parfaitement dans la vision ambitieuse de la Cédeao

dans la région soit d'environ 54 %, ce chiffre décroît à moins de 10 % dans les zones rurales, laissant des millions de personnes dans l'obscurité.

Ce projet vient ainsi à point nommé avec pour objectif clair d'améliorer ce taux en offrant l'accès à l'électricité à près de 180 millions de personnes à travers l'Afrique de l'Ouest. Grâce à cette initiative à fort impact, les habitants des zones rurales pourront enfin bénéficier de l'énergie nécessaire pour améliorer leur quotidien et développer leurs communautés. Ce programme représente ainsi un véritable levier de progrès pour la région, ouvrant la voie à un avenir plus lumineux pour des millions de personnes.

Edy Alley



Atelier régional de validation du rapport de collecte des données dans le cadre du Prodel

participer au projet, dont 14.042 seront raccordés au réseau et 1.249 bénéficieront de solutions solaires hors-réseau. Au Togo, 700 villages sont

qui consiste à garantir à tous un accès universel à des services électriques fiables, durables et abordables. Bien que le taux d'accès à l'électricité

Agriculture

Evolution de la filière soja au Togo

«

Premier exportateur de soja bio vers l'Union européenne, le Togo, grâce à cette céréale, a atteint les marchés du Pays-Bas, du Vietnam, des Etats-Unis et de l'Inde. La production du soja biologique au Togo gagne du terrain. Quel est l'état des lieux du secteur ? Quel est le mécanisme d'un développement optimal de la filière et des acteurs ?

»

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) apporte une assistance technique au gouvernement togolais pour le renforcement des systèmes alimentaires et de la nutrition au Togo, à travers le TCP-TOG-3902. Il permet de promouvoir les habitudes alimentaires et nutritionnelles saines puis dynamiser les mécanismes politiques/institutionnels de coordination et de concertation multisectorielle et multi-acteurs en faveur des systèmes alimentaires durables et de la promotion de l'agriculture biologique au Togo.

FAO, essentiel soutien

Dans le cadre de la mise en œuvre du TCP-TOG-3902, un partenariat direct entre la FAO et EESA-JCAT selon la modalité de délégation des opérations a été adopté. C'est dans cette perspective que le groupe Jonction de croissance agricole au Togo (JCAT) par sa fondation Equilibre Environnement Sécurité Alimentaire (ESA), en collaboration avec la FAO, organise une rencontre d'échanges avec tous les acteurs du soja bio au Togo.

« Le soja m'a demandé en mariage. J'ai dit oui. Et depuis, nous menons ensemble une vie heureuse ». C'est par ces mots que Matan Yajabi commence par nous raconter son aventure avec le soja, l'or jaune vers lequel beaucoup de paysans se ruent dans la préfecture de Dankpen, située à environ 485 km au nord de Lomé, la

capitale togolaise.

Au nom du soja, l'expérience de Matan Yajabi

Comme Matan Yajabi, beaucoup d'autres paysans de la préfecture de Dankpen, ne jurent que par la culture du soja. De 8 tonnes au départ, il est arrivé à une production de plus de 30 tonnes de soja bio par an. Il prévoit d'ailleurs d'augmenter la production l'année prochaine pour plus de bénéfices. « Mon objectif pour la saison prochaine, c'est d'aller à 40 ou 50 tonnes », prévoit-il. « Il me rapporte plus que les cultures que je faisais », confie-t-il, sourire aux lèvres, faisant allusion aux maïs et aux ignames qu'il cultivait avant de découvrir le trésor. C'est plus rentable, selon lui.

Il s'est lancé dans la culture du soja depuis plusieurs années. Surtout lorsqu'il a vu ses camarades agrandir leurs surfaces cultivables grâce à cette culture. « J'ai pris ma décision lorsque j'ai vu ceux avec qui je me plaignais de l'absence de débouché pour nos productions, se faire plein d'argent avec le soja », nous confie-t-il.

La culture de soja, selon lui, est en plus, facile. Il faut seulement trois mois pour que le soja soit prêt à la récolte. Tout le contraire pour le maïs dont il faut attendre 6 ou 7 mois, selon la zone de culture.

Au Togo, les paysans cultivent deux types de soja : le conventionnel et le bio. Le soja conventionnel est transformé sur le

plan local avec ses produits dérivés pour la consommation. Le bio est beaucoup plus destiné à l'exportation, surtout vers la zone de l'Union européenne dont le Togo est le premier exportateur.

C'est là où il y a beaucoup de bénéficiaires à se faire, selon Derrick Tamandja, le directeur général de la société Soja Bio Sarl au

culture du soja. Lui qui, il y a quelques années, cherchait des débouchés pour ses sacs de maïs. Aujourd'hui, il ne se déplace même plus pour évacuer ses productions de soja.

En réalité, la société Soja Bio Sarl, comme d'autres entreprises installées dans la région et à Lomé (la capitale), s'est donné pour mission de passer

Ils sont obligés de louer les terrains sur lesquels ils font leur culture. En retour, ils paient les propriétaires terriens en nature ou en espèce, cela dépend du contrat qui existe entre les deux partenaires en amont.

Le village de Matan, Guérin-Kouka, ne dispose pas assez de terrains cultivables. « C'est dans les villages voisins que



Grains de soja

Togo, membre du Conseil interprofessionnel de la filière soja (CIFS). « Le soja, surtout le bio, n'est pas comme le coton dont l'Etat est le seul acheteur. Le soja a un marché multiple. Les producteurs gagnent beaucoup

de village en village, acheter directement le soja auprès des producteurs et le stocker dans des magasins en attendant la certification et l'acheminement vers le port de Lomé. Matan n'a plus à s'en faire en ce

je loue la terre pour travailler. L'année où je trouve beaucoup de surfaces cultivables, je fais des récoltes considérables », confie-t-il, indiquant que ce sont 27 hectares qu'il a trouvés cette année pour une



Un agriculteur

d'argent », indique-t-il. Convaincu que c'est cette céréale qui lui donne sa position actuelle dans le village, Matan se réclame l'exemple palpable de la réussite dans la reconversion dans la

qui concerne le transport de ses produits vers un potentiel débouché.

Ce qu'on peut noter chez ces cultivateurs, c'est que la plupart ne sont pas des propriétaires terriens.

production de 30 tonnes de soja au total.

« Cela ne veut pas dire que ceux qui louent leur terre ne travaillent pas. C'est parce qu'ils en disposent assez et ne

peuvent pas les exploiter toutes à cause des outils encore rudimentaires et l'indisponibilité de la main d'œuvre. Ils décident de louer une partie de ces surfaces, et faire leur culture sur le reste. En tout cas, eux aussi trouvent leur compte avec l'avènement du soja qui embrase toute notre préfecture », souligne Derrick Tamandja, le membre du CIFS.

Selon lui, 1 hectare peut donner jusqu'à 3 tonnes de soja. Si on prend la campagne 2021-2022 où le kilogramme du soja a été vendu à 650 FCFA, on peut imaginer le bénéfice que peut faire cet agriculteur. Cette année, le kilogramme de soja a été vendu à 500 FCFA, selon les données du CIFS. On peut comprendre la joie de Matan qui a décidé de s'ouvrir à nous pour parler de « sa réussite ». « Je n'aime pas trop donner les chiffres d'affaires que je fais. Mais comprenez tout simplement que le soja a changé ma vie », se contente-t-il de nous affirmer, tout heureux.

« Je n'ai pas cette prétention, mais le soja a beaucoup transformé la vie de ma famille », insiste modestement Matan. Le « monsieur soja », comme il se fait appeler dans le village, est marié et père de famille. Ses enfants fréquentent aujourd'hui grâce à sa situation stable, une chance que n'ont pas beaucoup d'enfants dans le village. « Ce n'est pas toujours gai pour un parent de voir ses enfants arrêter les études par manque de moyens. Pour moi, ce n'est plus possible que mes enfants n'aillent pas à l'école », soutient-il. Lui qui faisait ses travaux champêtres avec des houes et des dabas, possède aujourd'hui 3 tracteurs, deux motos, un tricycle. En dehors de la nouvelle maison qu'il a construite chez lui au village, il a deux autres villas qu'il a mises en location à Kouka, une ville qui fait office de chef-lieu de sa préfecture.

« J'ai pu acheter un véhicule personnel qui me permet de faire les allers et retours entre le village et la ville. Tout ça, grâce

au soja », se réjouit-il. Le soja a considérablement changé le cadre de vie de ce paysan. Dans ce village, avoir ne serait-ce qu'une moto, est un signe

de réussite. Et l'on est respecté pour cela. C'est normal que les villageois considèrent Matan comme un modèle, une référence pour les jeunes qui veulent se lancer dans l'agriculture, notamment dans le soja.



FAO

Togo s'est illustrée sur les cinq dernières années (2018-2022) en hissant le pays au premier rang des exportateurs vers l'Union européenne, classé respectivement devant la Chine en 2018-2019 et l'Ukraine

en 2019, 51 000 t en 2020, 63 302 en 2021, et 120 094 en 2022. Ces performances du Togo sont la résultante des efforts conjugués de plusieurs acteurs, notamment l'Etat togolais,

consécutives au rang des pays qui ont exporté du soja bio vers l'espace Schengen. En termes de volume, le Togo a importé 19 700 t en 2018, 42 300 t

et les exportateurs. La conformité de cette chaîne d'intervention est vérifiée à différents niveaux par des organismes internationaux

de certification biologique notamment Ecocert (France), Certisys (Belgique), Cérés (Allemagne). Plusieurs mécanismes d'accompagnement de l'Etat notamment le PAEIJ-SP et le Mifa



Feuilles de soja

Source : bbc.com (novembre 2023)

Soja bio : performances et acquis du Togo

Selon les chiffres officiels, la filière soja biologique

en 2020-2022. En effet, de 2018 à 2022, le Togo a affiché sa performance dans la chaîne de valeur soja biologique sur le plan mondial en occupant la première place pendant quatre années

les partenaires techniques et financiers, les institutions financières, les organismes de certification biologique, les producteurs, les acheteurs, les compagnies de transit

ont aussi incité les banques commerciales et les institutions de microfinance à accompagner les producteurs ainsi que l'exportation.

Attipoe Edem Kodjo

Jeu « Miayi School »

Togocom offre une bourse d'études d'un million de francs CFA

Le groupe Togocom a tenu le 18 octobre 2024 à son siège à Lomé, la quatrième cérémonie de remise de prix aux gagnants de son jeu « Miayi School ». La bourse d'études d'une valeur d'un million de francs CFA a été remportée par Jean Bamana vendredi au siège de ladite société à Lomé.

Ils sont 4 heureux gagnants honorés lors de cette 4ème cérémonie de remise de lots, dont le gagnant de la période du 25 août au 24 septembre qui empoche la bourse d'études d'une valeur d'un million de francs CFA, comme super lot mensuel. Les trois autres ont bénéficié des lots journaliers dont les kits scolaires de 25.000 F.CFA.

« J'étais un peu surpris lorsque Togocom m'a appelé, je pensais à une blague et j'ai hésité avant de réagir. Togocom a impacté positivement la population surtout en ces temps avec ses différents jeux », a confié, Jean Bamana, lauréat du super lot. « J'encourage tous les clients de Togocom à jouer à ce jeu parce que

c'est crédible », a affirmé Assiba Amoussou Guenou, gagnant d'un kit scolaire de 25.000 francs CFA.

La cérémonie de remise a été également marquée par le tirage au sort du troisième gagnant d'ordinateur de dernière génération d'une valeur de 350.000 F.CFA.

D'après Konné Issa, chargé du Développement des services à valeur ajoutée de Togocom, « Miayi School est une campagne qui vise essentiellement à soutenir toutes les couches sociales du Togo. Le bilan est très satisfaisant, beaucoup d'abonnés ont participé à ce jeu. Nous avons jusqu'à à ce jour fait plus de 260 gagnants avec des lots



Remise du super lot

divers constitués de kits scolaires, d'ordinateur et d'une première bourse d'études de 1 million de franc CFA. Il y a encore une autre bourse en jeu et qui va connaître son heureux

gagnant le 26 octobre ». Débuté le 26 août dernier, le « Miayi School » de Togocom vise à récompenser les abonnés du groupe Togocom. Le principe du jeu est de

s'inscrire via *8555# ou en envoyant par SMS le mot clé « TOGOCOM » au 8555. « Miayi School » a pris fin hier 24 octobre 2024.

Attipoe Edem Kodjo

Entre dans une nouvelle dimension

Ton application TMoney évolue avec de nouvelles fonctionnalités

- AUTHENTIFICATION PAR EMPREINTE DIGITALE...
- LOCALISATION D'UN AGENT T MONEY LE PLUS PROCHE...
- ET PLEINS D'AUTRES NOUVELLES FONCTIONNALITES...

NOUVEAU

Super App
TMoney

Télécharge ton appli TMoney sur

bank Distributeur Officiel @ bank Togo en Mobile Money
Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

LOME-MA-0437202410CA

ASSIGNATION EN PAIEMENT

COPIE

L'an deux mille vingt-quatre
Et le Vingt-Cinq (25) Octobre à 08 heures 00 minutes ;

A la requête de Laborex Cfao HEALTHCARE, Société Anonyme au capital de 450 000 000 FCFA, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM : 2006B0282 et le numéro de l'entreprise : 1000175662, dont le siège est sis à Lomé, Tokoin, Rue des Hydrocarbures, 01 BP : 1653 Lomé-Togo, représentée par son Directeur Général, Monsieur Léon AGBANIN demeurant à Lomé et domicilié en cette qualité au siège de ladite société ;

assistée de Maître MONDOU Tiburce, Avocat au Barreau National du Togo, Angle 1294 Rue Santigou (99 TKX) et 234, Rue Abougou (derrière le centre aéré CERFER), 06 BP : 62296 Lomé, Tél : (+228) 22 61 08 08, Fax : (+228) 22 61 15 15, courriel : contact@mondou.com ;

Fait,

Nous Me Anani AMEKUDJI
Ministre de Justice près la Cour d'Appel
et le Tribunal de Grande Instance de Lomé,
demeurant et domicilié en ladite Ville,
Zoo pour à gauche après le CEO des Etats
Sous-signé

Donné assignation à :

Monsieur ATIKPO-GAKPETSE Koffi Selom, Docteur en pharmacie, titulaire de la pharmacie « BENEDICTA AURORA », sis à Vogan, Rue Adjregu, demeurant et domicilié à Vogan, Commandant Condj, Tél : (+228) 90 13 79 70/ 93 94 37 70/ 90 66 75 55, où étant et parlant à : N'ayant pas de domicile ni résidence connus par Laborex Cfao HEALTHCARE S.A nous avons procédé conformément à l'article 53 du C.P.C. procéd et donne l'assignation en paiement par affichage à la porte de l'édifice du Tribunal de Commerce de Lomé et par insertion dans le journal TOGOMATIN dirigé par le Président dudit Tribunal et ce suivant l'ordonnance n° 001/2024 du 02 Octobre 2024.

A comparaitre Mercredi six (06) novembre 2024 à neuf heures précises (09H 00) jours et heures suivants, s'il y a lieu, par-devant le Tribunal de Commerce de Lomé, sis au Palais de Justice de ladite ville ;

POUR :

Voir condamner monsieur ATIKPO-GAKPETSE Koffi Selom, à payer à LABOREX Cfao Healthcare SA, la somme principale de QUARANTE-QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-CINQ MILLE CENT DOUZE (44 465 112) Francs CFA ;

EN EFFET :

UNIPHART SA (devenue Laborex Cfao HEALTHCARE SA) a accordé un accompagnement financier de seize millions cent vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-dix (16 125 790) Francs CFA à monsieur ATIKPO-GAKPETSE Koffi Selom, pour l'installation de sa pharmacie « BENEDICTA AURORA », le 16 Octobre 2017.

(Pièce n°1 : Lettre de demande d'accompagnement en date du 10 Octobre 2017 ; Pièce n°2 : DAI EP Accompagnement officine en date du 16 Octobre 2017)

1

LOME-MA-0437202410CA

Monsieur ATIKPO-GAKPETSE Koffi Selom n'a pas remboursé sa dette aux échéances convenues.

En Janvier 2021, un accord a été trouvé entre les parties pour le rééchelonnement de la dette sur une période de trente-six (36) mois, au cours de laquelle les factures d'achats seraient payées dans un délai maximal de quinze (15) jours. Monsieur ATIKPO-GAKPETSE n'a pas scrupuleusement respecté cet accord.

Toutes les tentatives de Laborex Cfao HEALTHCARE SA pour recouvrer sa créance se sont soldées par un échec.

Monsieur ATIKPO-GAKPETSE Koffi Selom reste devoir à Laborex Cfao HEALTHCARE SA la somme de Quarante-quatre millions quatre cent soixante-cinq mille cent douze (44 465 112) Francs CFA.

(Pièce n°3 : Grand Livre 2023 du 07 Septembre 2023)

La créance de Laborex Cfao HEALTHCARE SA est dès lors certaine, liquide et exigible.

C'EST POURQUOI :

Laborex Cfao HEALTHCARE SA demande au Tribunal de condamner monsieur ATIKPO-GAKPETSE Koffi Selom, propriétaire de la pharmacie « BENEDICTA AURORA », à lui payer la somme principale de QUARANTE-QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-CINQ MILLE CENT DOUZE (44 465 112) Francs CFA et de dire que ladite somme produira des intérêts au taux légal à compter du prononcé du jugement.

La créance de LABOREX Cfao Healthcare SA étant certaine, liquide et exigible, il y a lieu d'ordonner l'exécution provisoire du jugement à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution.

PAR CES MOTIFS

Il est demandé au Tribunal de :

En la forme :

- Déclarer LABOREX Cfao Healthcare SA recevable en son action ;

Au fond :

- Condamner monsieur ATIKPO-GAKPETSE Koffi Selom à payer à LABOREX Cfao Healthcare SA la somme principale de QUARANTE-QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-CINQ MILLE CENT DOUZE (44 465 112) Francs CFA ;
- Dire que ladite somme produira des intérêts au taux légal à compter du prononcé du jugement ;
- Ordonner l'exécution provisoire du jugement à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;

LOME-MA-0437202410CA

- Condamner monsieur ATIKPO-GAKPETSE Koffi Selom aux entiers dépens.

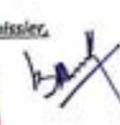
**SOUS TOUTES RESERVES,
A CE QU'IL NE L'IGNORE**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé et remis copies des pièces ci-dessus mentionnées, ainsi que copie du présent acte dont le coût est de : _____ FCFA.

PL: (03)

- Lettre de demande d'accompagnement en date du 10 Octobre 2017
- DAI EP Accompagnement officine en date du 16 Octobre 2017
- Grand Livre 2023 du 07 Septembre 2023

L'huissier,





Cancers

Qu'est-ce qui guide l'élaboration du protocole de soins ?

Le mois d'octobre est traditionnellement dédié aux cancers féminins (cancers du sein et du col de l'utérus). C'est aussi l'occasion de penser à tous les autres cancers, qu'ils touchent uniquement les femmes, les hommes, ou les deux sexes. Des efforts sont faits durant ce mois pour éviter l'avènement de ces cancers. Malgré cela, il arrive que le cancer frappe à une porte. Que fait-on alors ?

L'on craint souvent la chimiothérapie. Mais, est-ce que cela est systématique ? Comment se fait la prise en charge de ce mal ? La chimiothérapie fait partie des traitements qui peuvent être proposés en cas de cancer du sein ou d'un autre cancer. À l'inverse, la chirurgie ablative de la tumeur (et parfois du sein entier) est quasiment systématique pour ce cancer souvent associée à la radiothérapie.

« Néanmoins, même la chirurgie n'est pas toujours la règle. Les cancers du sein inflammatoires ou ceux qui affectent des femmes très âgées ne sont pas opérés ». La décision de prescrire ou non une chimiothérapie dépend du diagnostic précis (type, stade du cancer...). L'âge, l'état de santé, les antécédents médicaux ainsi que les préférences de la patiente sont aussi pris en compte dans l'élaboration du protocole de soins (qui se veut donc sur mesure) par une équipe de médecins. Pour information, la chimiothérapie correspond à l'association de plusieurs médicaments qui agissent sur les mécanismes de la division cellulaire afin de faire cesser la duplication des cellules cancéreuses. Ces médicaments sont injectés ou administrés par voie orale.

Quand la chimiothérapie est-elle nécessaire en cas de cancer du sein ?

« La chimiothérapie peut être proposée pour des cancers infiltrants, c'est-à-dire dont les cellules ont envahi les tissus voisins de la tumeur. Parfois ces cancers sont à un stade avancé dit "métastatique", caractérisé par l'apparition de métastases qui ont atteint d'autres organes ». Dans un langage simple, l'on parle de métastase lorsque le cancer se propage dans le corps ; rendant le traitement encore plus compliqué, et parfois impossible.

En cas de cancer infiltrant, la chimiothérapie est

souvent un traitement complémentaire à la chirurgie qui peut être administré avant ou après celle-ci. Dans certains cas de figure, la chimiothérapie est administrée sans chirurgie. La chimiothérapie peut être envisagée préalablement à la chirurgie (chimiothérapie néoadjuvante) afin de réduire la taille de la tumeur jugée particulièrement volumineuse ou s'il y a une atteinte ganglionnaire (notamment en cas de cancer infiltrant de type HER2 ou triple négatif).

La chimiothérapie peut être réalisée après la chirurgie ablative (chimiothérapie adjuvante) afin de limiter le risque de récurrences lorsque celui-ci est regardé comme important par les médecins. Elle est commencée dans les trois mois qui suivent la chirurgie. Il est important de noter que la chimiothérapie adjuvante a fait ses preuves depuis longtemps dans la prévention des rechutes de cancer du sein (diminution du risque de 5 à plus de 50%).

Enfin, la chimiothérapie est souvent proposée sans chirurgie associée pour des cancers du sein inflammatoires : le sein est alors rouge, chaud et enflé. C'est aussi le cas lorsque le cancer du sein est à un stade très avancé ou qu'il affecte une personne âgée. Dans ce cas, l'on parle de chimiothérapie palliative. Les soins palliatifs permettent d'accompagner un patient, de soulager sa souffrance, jusqu'à la fin de vie.

Quels sont les autres traitements associés à la chimiothérapie ?

En cas de cancer infiltrant, d'autres traitements peuvent être associés à la chimiothérapie. Il peut se servir d'une thérapie ciblée ou une autre forme d'immunothérapie en cas de cancer triple négatif ou encore de cancer HER2 positif. Une hormonothérapie peut être utilisée lorsque la tumeur

est hormonodépendante c'est-à-dire qu'elle possède des récepteurs hormonaux aux œstrogènes et à la progestérone. « Il faut noter que l'hormonothérapie est très efficace sur le cancer du sein hormonodépendant et que la chimiothérapie n'est alors pas toujours nécessaire. De cette façon, l'on réserve la chimiothérapie en cas d'aggravation ou de rechute. L'idée est de ne pas épuiser toutes les armes en même temps ».

Quels sont les médicaments de chimiothérapie habituellement proposés ?

Plusieurs médicaments de chimiothérapie peuvent être proposés en cas de

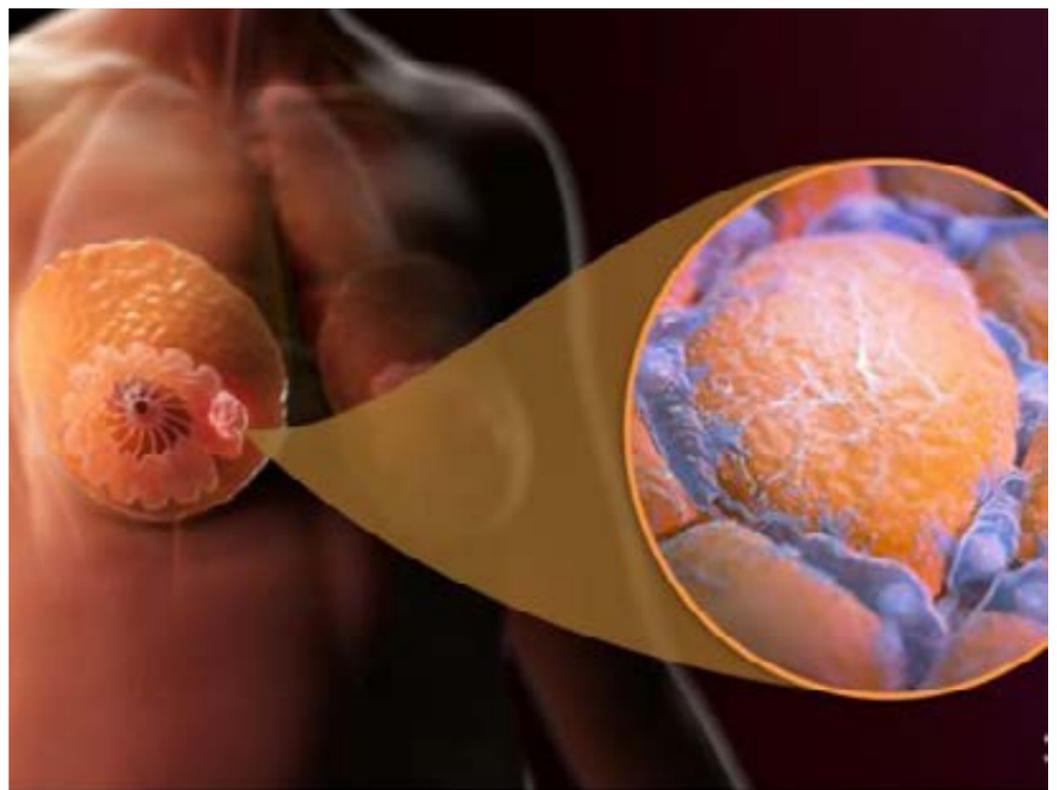
et fin glissé dans une veine). Ce dispositif reste en place en permanence, pendant toute la durée de la chimiothérapie, puis de la surveillance après traitement.

Un ou plusieurs de ces médicaments peuvent être administrés par voie intraveineuse : les anthracyclines ; le cyclophosphamide ; le docétaxel ; l'éribuline ; la gemcitabine (en association au paclitaxel) ; le paclitaxel ; la vinorelbine. Il est possible de prescrire certains traitements par voie orale : le cyclophosphamide ; la capécitabine.

Quelle est la durée du traitement par chimiothérapie ?

: chute des cheveux ; nausées et vomissements ; diarrhées ; baisse des globules blancs, des globules rouges et des plaquettes ; lésions de la bouche ; sensations d'engourdissement ou de fourmillement dans les mains ou les pieds ; troubles cutanés et syndrome main-pied ; modification de la couleur et une fragilisation des ongles ; douleurs musculaires et articulaires ; troubles du cycle menstruel ; troubles de la fertilité ; troubles cardiaques ; fatigue ; réactions allergiques...

Il est possible que votre équipe de soins vous offre certains médicaments pour aider votre corps à faire face aux effets secondaires



Le développement du cancer du sein

cancer du sein infiltrant. « Néanmoins, le choix du traitement est presque du cas par cas. Il est difficile de prévoir à l'avance quel sera le traitement ». Ces médicaments peuvent être proposés seuls ou en association par voie intraveineuse. Ce sont : le cyclophosphamide ; le docétaxel ; la doxorubicine ; l'épirubicine ; le fluorouracile ; le méthotrexate ; le paclitaxel.

En cas d'administration par voie veineuse, la mise en place d'une chambre implantable sous anesthésie locale est nécessaire. Il s'agit d'un petit boîtier placé sous la peau (généralement au niveau du thorax), relié à un cathéter (tuyau souple

La durée de la chimiothérapie est variable. Elle dépend du type de cancer, des médicaments utilisés, des protocoles de traitement et de la façon dont la patiente ou le patient supporte la chimiothérapie. Le traitement s'échelonne souvent sur une période de 3 à 6 mois. Les effets indésirables de la chimiothérapie ne sont pas systématiques et toujours variables selon les médicaments utilisés, les dosages et les patients (chacun réagit différemment). Ils peuvent aussi varier d'une cure de chimiothérapie à l'autre.

Voici une liste non exhaustive des effets indésirables rapportés

du traitement du cancer. L'on retrouve notamment des antinauséux, des antibiotiques (afin d'éviter les infections), des facteurs de stimulation des colonies (afin de stimuler l'immunité). Il est possible de réaliser une cryoconservation ovocytaire après stimulation ovarienne afin de préserver la fertilité. Elle doit être discutée en première intention chez les patientes pubères réglées en cas de chimiothérapie de toxicité modérée à moyenne.

Edem Dadzie
Expert : Docteur Didier Bourgeois, chirurgien oncologue et gynécologue

Corruption

La Haplucia passe à une autre phase de son combat médiatique

Hier à Lomé, la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Haplucia) a lancé un concours national pour primer les meilleures productions médiatiques sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Le thème du concours est : « Impact de la corruption sur le développement », et est organisé en collaboration avec l'Observatoire togolais des médias (OTM).

L'objectif du concours est d'amener les médias à produire des articles ou des œuvres audiovisuelles (presse écrite et en ligne, radio et télévision) sur un support professionnel contribuant à la sensibilisation sur le fléau de la corruption au Togo. La corruption freine la croissance économique, nuit à l'Etat de droit, et entraîne des gaspillages de compétences et de ressources. La corruption fait fuir les investisseurs en raison de l'augmentation du coût des activités économiques qu'elle engendre. Elle fait également obstacle à la création et au développement des petites et moyennes entreprises capables de produire de la richesse pour les pays. Elle prive des millions de personnes à travers le monde, de la prospérité, de leurs droits d'accès aux services et aux emplois. « Au regard de ces conséquences néfastes, nous

avons le devoir de mobiliser et de fédérer nos efforts pour lutter efficacement contre ce fléau », a déclaré Aba Kimelabalou, président de la

gouvernement en faveur de cette lutte au Togo. La Convention des Nations unies contre la corruption reconnaît le journaliste d'investigation comme une mesure préventive efficace qui participe d'une approche globale de lutte contre la corruption. « Les médias ont une forte capacité à façonner les attitudes

une source d'informations indépendantes, crédibles, et largement accessibles sur l'état de la corruption et les efforts consentis pour la contrôler », a indiqué Aba Kimelabalou.

« Cet évènement illustre notre volonté commune de renforcer les actions de sensibilisation et de lutte contre ce fléau

Kouigan. Selon les règlements du concours, le journaliste qui participe doit avoir 5 ans d'expérience dans le métier, et publier son article en 2024 dans un métier reconnu au Togo, donc qui dispose d'un récépissé de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac).

Pour la télévision et la radio, le format prévu est de 3 à 5 minutes sur un support USB ; au niveau de la presse écrite, il faudra soumettre un article d'au plus 1500 mots. Pour la publication en ligne, l'on doit fournir un imprimé de la capture d'écran de la publication faite de même que le lien accompagné de la fiche d'identification à retirer à l'OTM. Le dépôt se fera sous pli fermé au plus tard le 29 novembre 2024 à 17h 00 au siège de l'OTM. Un jury de 5 membres examinera les productions soumises au concours. Ses décisions sont sans appel. Deux lauréats de chaque catégorie seront désignés par le jury en fonction de critères prédéfinis.

E. Dadzie



La table d'honneur lors du lancement du concours

Haplucia.

Il salue la volonté politique du président de la République Faure Gnassingbé et de son

publiques et à influencer les politiques nationales et internationales. S'ils sont suffisamment outillés et indépendants, ils constituent

», a affirmé Franck Missite, représentant du ministre de la Communication, des Médias et de la Culture, porte-parole du gouvernement, Yawa

En un clic,
payez votre
TVM
par

sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play

FEDERER POUR BATIR

www.otr.tg



CHINA MOUTAI



DISPONIBLE DANS **LES BARS RESTAURANTS ET SUPERMARCHÉS**
IMMEUBLE MARINA BAY . BOUTIQUE N5 . BOULEVARD DU MONO

INFOLINE: +228 **70340292** |   **MOUTAI TOGO & BÉNIN**

WWW.GMDISTRIBUTIONS.COM



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ